

Visite des espaces verts de l'Aéroport de La Réunion Roland Garros

Dans le cadre de sa stratégie sur le développement durable et en accord avec les engagements de l'Union des Aéroports Français, l'Aéroport de La Réunion Roland Garros a adhéré en 2019 à l'association Aéro Biodiversité. Un travail collaboratif entre les deux équipes a permis de recenser la biodiversité sur la plateforme aéroportuaire et de mettre en place des actions afin de la protéger.

Contrairement aux idées reçues, les plateformes aéroportuaires sont une grande richesse de biodiversité préservée et font partie des dernières grandes prairies naturelles d'Europe. Les espaces verts de l'aéroport de La Réunion Roland Garros représentent près de 54% de la surface totale de la zone réservée. Ils abritent une faune et une flore uniques, riches et diversifiées (insectes, oiseaux, chauve-souris, etc...). Le recensement minutieux de la faune et de la flore ainsi que l'engagement des équipes de l'aéroport à les protéger permettront à l'aéroport Roland Garros de s'inscrire dans une démarche d'obtention du label Aérobio.

La délégation de l'association Aéro Biodiversité accompagne les équipes de l'aéroport présente le mercredi 16 février 2022. Une visite des espaces verts a permis de visualiser la préservation de la flore et la faune et de présenter les actions en lien avec la stratégie de développement durable.

Pour la flore :

L'aéroport travaille en effet avec le Parc National pour le choix des essences afin de constituer une palette végétale comprenant des espèces endémiques et patrimoniales à implanter dans le cadre des travaux de réfection des parkings voyageurs et d'extension de l'aérogare.

Dans le cadre du chantier **Parcs cet accès** (déjà réalisé) ce ne sont pas moins de **16 000 sujets** (dont **5 490** arbres et palmiers) de **114 essences différentes** qui ont été plantés sur l'emprise de l'opération ; suivra dans le cadre de la construction de la Nouvelle **Aérogare Bioclimatique** la plantation de **4 247 sujets**. (dont **1 000** arbres et palmiers) de **108 essences différentes** qui viendront à leurs tours enrichir la palette végétale qui accueillera les voyageurs à leur arrivée. »

Pour la faune :

A venir, implantation de ruches pour participer à la préservation de la biodiversité et comme observatoire de la qualité de l'air et rucher sentinelle de l'introduction de nouvelle maladie grâce à l'analyse annuelle du miel et des abeilles en laboratoire. (Courant 2022)

Il y a 2 familles, les petits molosses dans les gîtes artificielles dans les toits de l'aérogare.

Il existe des taphiens de Maurice situés sous le pignon ouest de l'aérogare. Ces deux espèces sont protégées.



Suivi des chiroptères

- Suivi de leur activité pendant un an.
- Phase chantier : adaptation des périmètres d'intervention, du planning, etc.



Préservation de la faune

- Démarche de suivi de la biodiversité par l'association Aéro Biodiversité.
- Convention signée avec la SEOR pour la protection des pétrels et des puffins.
- Adaptation de l'éclairage durant les Nuits sans lumière.
- Adaptation des choix, emplacements, orientations et température des luminaires dans le cadre des travaux.

Contact info :

Service Communication : n°02 62 48 74 84 / 02 62 48 80 06

communication@reunion.aeroport.fr

Les photos de la faune et flore sont à retrouver sur : <https://www.reunion.aeroport.fr/espace-presse/phototheque>